

## Signature du premier prêt croissance verte en Auvergne : 35 M€ pour l'acquisition de 12 nouvelles rames TER

**Clermont-Ferrand, le 23 décembre 2014** - Stéphane Keïta, directeur du développement territorial et du réseau de la Caisse des Dépôts, et René Souchon, président du Conseil régional d'Auvergne, ont signé, ce jour, un contrat de prêt sur fonds d'épargne d'un montant total de 35 M€ destiné à financer l'acquisition par la région de 12 rames TER REGIOLIS. Il s'agit du premier prêt « croissance verte » mis en place en Auvergne dans le cadre de la nouvelle enveloppe de 5 Md€ mise à disposition par la Caisse des Dépôts pour le financement des projets du secteur public local liés à la transition écologique et énergétique.

Par l'acquisition auprès de la SNCF de ces 12 rames REGIOLIS, le Conseil régional s'engage à l'amélioration des conditions de transport. En effet, ces rames TER, livrées en 2016 et 2017, permettront d'améliorer sensiblement le confort des trains sur les axes Moulins/Brioude et Thiers/Volvic, tout en bénéficiant d'une plus grande efficacité énergétique grâce à des automoteurs de dernière génération.

Pour financer cette acquisition d'un montant total de 90,627 M€, la Caisse des Dépôts met en place auprès du Conseil régional d'Auvergne un prêt sur fonds d'épargne d'un montant total de 35 M€ remboursable sur une durée de 30 ans au taux du Livret A +0,75%, soit 1,75 % actuellement.

---

### **A propos du groupe Caisse des Dépôts**

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe s'est donné 4 secteurs d'intervention prioritaires, créateurs d'emplois et porteurs d'ambitions industrielles et d'innovation : le développement des entreprises, la transition énergétique et écologique, le logement, les infrastructures et la mobilité durable. [www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)

Sur la période 2013-2017, une enveloppe de prêts sur fonds d'épargne de 20 Md€ est ouverte à l'ensemble du secteur public local, dont 5 Md€ sont réservés au financement de projets liés à la transition écologique. Ces nouveaux prêts « croissance verte » à taux bonifié ont été lancés en septembre 2014. Pouvant couvrir jusqu'à 100 % du besoin d'emprunt, ils visent à soutenir les investissements en faveur de la transition écologique et ciblent trois types de projets : la construction de bâtiments à énergie positive et la réhabilitation thermique, les transports propres et la production d'énergies renouvelables. Pour en savoir plus : [www.prets.caissedesdepots.fr/](http://www.prets.caissedesdepots.fr/)

### **A propos du Conseil régional d'Auvergne**

La Région est autorité organisatrice de transports collectifs d'intérêt régional. A ce titre, elle est chargée la définition des services ferroviaires régionaux de personnes effectués sur le réseau ferré national et des services routiers effectués en substitution de ces services ferroviaires.

Après avoir mobilisé des moyens inédits et sans précédents ces dernières années pour moderniser les trains, mettre à niveau le réseau ferré, la Région Auvergne reste mobilisée tant pour le droit à la grande vitesse de l'Auvergne que pour la modernisation des lignes et du matériel de la ligne TET Clermont-Paris.

Le parc de matériel roulant auvergnat destiné à assurer les dessertes TER largement renouvelé sera complété par l'acquisition d'un nouveau matériel afin d'assurer en priorité la desserte périurbaine (axes Moulins/Brioude et Thiers/Volvic) à compter de 2016/2017.

Dès 2010, la Région s'est donc engagée à l'acquisition de 12 rames Régiolis de 219 places chacune.

### **Contacts presse**

Groupe Caisse des Dépôts

Christian Pascault - Tél. 04 73 43 13 07 / Port. 06 75 62 60 27 - email : [christian.pascault@caissedesdepots.fr](mailto:christian.pascault@caissedesdepots.fr)

Conseil régional d'Auvergne

Zakia Douakha - Tél. : 06 37 66 79 26 - email : [z.douakha@cr-auvergne.fr](mailto:z.douakha@cr-auvergne.fr)

Cécile Joachin - Tél. : 06 74 67 96 19 - email : [c.joachin@cr-auvergne.fr](mailto:c.joachin@cr-auvergne.fr)

---